

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2KA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>71 T Route d'Orléans 45130 SAINT-AY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>91285419700015</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC TIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	83 716	AC	57 811	25 904
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 500	AG	20 650	8 850
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	75 763	AS	28 218	47 545
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 315 928	AU	410 080	905 848
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	3 926	AW		3 926
	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	42 426	BI		42 426	
TOTAL (II)		BJ	1 551 258	BK	516 760	1 034 499
AC TIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	4 685	BU	4 685
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	55 603	BY	55 603
		Autres créances (3)	BZ	46 451	CA	46 451
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	73 975	CG		73 975
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	64 133	CI		64 133
	TOTAL (III)	CJ	244 846	CK		244 846
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 796 105	1A	516 760	1 279 345
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2KA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	64 627	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	122 460	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	242 087	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	539 295	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	201 259	
	Dettes fiscales et sociales			DY	60 714	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	235 990	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 037 258		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 279 345		
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	801 268	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2KA
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 71 Quater route d'Orléans
45130 SAINT-AY
912 854 197 RCS ORLEANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES
ASSOCIÉS DU 15 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 15 mai,
A 15 heures,

La Société Groupe K,
demeurant 237 Rue Marcelin Berthelot 45400 FLEURY LES AUBRAIS,
propriétaires de 3 000 parts sociales
représentée par son Président, Monsieur Nordine KORCHI

Monsieur Franck AMOUROUX,
demeurant 71 Quater route d'Orléans 45130 SAINT AY,
propriétaires de 500 parts sociales

Monsieur Redouane KAJEIOU,
demeurant 11 Rue Provençal de Saint Hilaire 45100 ORLEANS,
propriétaires de 500 parts sociales

Monsieur Mehdi KORCHI,
demeurant 4 Rue Henry Troyat 45400 ORLEANS,
propriétaires de 1 000 parts sociales

Associés et président de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Franck AMOUROUX, associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Les associés prennent acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 122 460,48 euros de la manière suivante :

Autres Réserves

187 087,15

Conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

Les associés déclarent qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

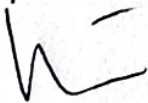
- Monsieur Franck AMOUROUX, met à disposition de la Société des locaux sis 71 Quater route d'Orléans 45130 SAINT AY à titre gratuit.
- Un compte courant non rémunéré est ouvert dans les livres de la Société au nom de Monsieur Franck AMOUROUX, associé. Au 31 décembre 2025, ledit compte présentait un solde créditeur de 4 388,41 euros.
- Un compte courant non rémunéré est ouvert dans les livres de la Société au nom de Monsieur Nordine KORCHI associé. Au 31 décembre 2025, ledit compte présentait un solde créditeur de 231 601,66 euros.
- Un compte courant rémunéré est ouvert dans les livres de la Société au nom de la Société Groupe K. Au 31 décembre 2025, ledit compte présentait un solde créditeur de 0,00 euros.
- Un compte courant non rémunéré est ouvert dans les livres de la Société au nom de Monsieur Redouane KAJEIOU, associé. Au 31 décembre 2025, ledit compte présentait un solde de 0,00 euros.
- Un compte courant non rémunéré est ouvert dans les livres de la Société au nom de Monsieur Mehdi KORCHI, associé. Au 31 décembre 2025, ledit compte présentait un solde de 0,00 euros.

QUATRIEME DÉCISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les associés et consigné sur le registre de ses décisions.

GRUPE K
Représentée par Monsieur Nordine KORCHI



Monsieur Redouane KAJEIOU



Monsieur Franck AMOUROUX



Monsieur Mehdi KORCHI

